

**PROCES VERBAL REUNION EXTRAORDINAIRE DE L'AREOS
REUNION DU 3 AVRIL 2008**

Etaient présents :

Sylvie BLONDEL - Sylviane DEFRENE - Ghislaine DELEPINE - Béatrice MONVILLE -Pascal ROGER
- Claude LACORNE – Odette OVIEVE – Eric BACHELIER -

Etaient excusés :

Patrick ANDRIEU - Michèle ABID – Françoise LALLEMAND

1. PRESENTATION DES STATUTS

Les membres élus arrivant en fin de mandat, le Président fait lecture des statuts à l'assemblée afin d'éclaircir les différents rôles au sein de l'association.

Les membres sont co-optés par les CE des trois organismes, conformément à l'application de l'article 4.

Les délégations d'horaires sont délivrées par le comité d'entreprise, conformément à l'article 11.

2. PRESENTATION DES CANDIDATS PAR CE

CE CAF	CE CPAM	CE URSSAF
ABID Michèle - GAINVILLE Raymonde- LALLEMAND Françoise - MARION Michel -	BLONDEL Sylvie - DEFRENE Sylviane - DELEPINE Ghislaine - DUPONQ Yann - FERRAT Véronique - PETIT Antoine	NON REPRESENTE

Le CE de l'URSSAF n'étant pas représenté et dans le respect de l'article 4 des statuts de l'AREOS, le nouveau bureau ne peut pas être constitué ce jour.

A l'issue de cette séance, le mandat des élus étant terminé, la gestion de l'AREOS n'est donc plus assurée.

**EN CONSEQUENCE, IL APPARTIENT DESORMAIS AU
COMITE D'ENTREPRISE DE PRENDRE LES
DISPOSITIONS NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT
DU RESTAURANT :**

**OPERATIONS COMPTABLES (Fin de mois, facturation)
RAPPORTS DIVERS AVEC LA SOCIETE ANSAMBLE
GESTION COURANTE**

En tout état de cause, un accord entre les trois Comité d'Entreprise résoudrait ce problème, et permettrait la constitution rapide du bureau, les candidats s'étant déjà positionnés.

La séance est levée à 15H 30.

Le Président de l'AREOS

P. ROGER